

la vérité ou le pouvoir 18.29 - 19.3, 19.4-16a

Tu n'aurais aucun pouvoir sur moi, s'il ne t'avait été donné d'en haut.

À l'époque du ministère de Jésus, la Judée était une province romaine de seconde zone, administrée par un militaire qui dépendait directement de l'empereur. Pilate, le préfet auquel le Seigneur a été confronté lors de son procès, était un officier, issu de la cavalerie, qui a gouverné la Judée de l'an 26 à l'an 37 de notre ère. L'évangéliste l'introduit dans son récit sans aucune présentation ou explication, ce qui fait penser que Jean pouvait supposer que le personnage était connu de ses premiers lecteurs. Ce Pilate ne faisait pas partie de la fine fleur des administrateurs romains et s'il n'avait pas eu affaire à Jésus, il y a longtemps qu'on aurait oublié son nom. Il a été un gouverneur maladroit, indifférent aux sensibilités de ses administrés, brutal et notoirement antisémite¹.

Jean consacre beaucoup de place au procès romain de Jésus. Il brosse deux tableaux qui mettent en scène les trois mêmes protagonistes, Pilate, Jésus et les chefs de Juifs, dans une étrange relation triangulaire. Premier détail cocasse et surréaliste : les chefs des prêtres restent dehors, Jésus est à l'intérieur de la résidence du préfet et Pilate fait la navette, entrant et sortant sans arrêt !² C'est le genre de situation paradoxale que Jean se plaît à souligner.

Lors de ce genre d'audition, on ne faisait pas appel à des avocats. Le juge écoutait les plaignants, interrogeait l'accusé, puis rendait son verdict. Donc, en apparence, Pilate est le juge, Jésus est l'accusé sommé de se défendre et *les Juifs* sont les plaignants. Mais l'évangéliste suggère qu'en réalité les accusés sont les représentants du Temple et le préfet lui-même, que Pilate joue parfois le rôle de l'avocat pour la défense et que le vrai juge... c'est Jésus !³

Dans un premier temps, Pilate garde l'avantage, prend des initiatives et dirige les opérations. Il interroge l'accusé, propose de le faire bénéficier de l'amnistie pascale puis invente une mise en scène censée apitoyer la foule. Ensuite, *les Juifs* reprennent le dessus et, à l'aide d'un petit attroupement bien encadré, manipulent le juge pour arriver à leurs fins. Et pourtant, celui qui n'aurait dû être qu'un pauvre pion au milieu de ces tractations est le seul à rester serein et digne d'un bout à l'autre de l'audience. Mystérieusement, c'est Jésus qui garde la maîtrise des événements. D'ailleurs, même si les responsables juifs jouent un rôle non négligeable dans ce récit, ce qui frappe le plus est le face-à-face entre Pilate et Jésus. Deux questions cristallisent l'essentiel de leurs échanges : *Qu'est-ce que la vérité ?* et « *Qu'est-ce que le pouvoir ?* » Et les allers et venues du préfet sont probablement à interpréter comme un signe du trouble et de l'hésitation qui ont envahi son esprit. Pendant tout le temps du procès, son cœur balancera entre vérité et pouvoir.

Pilate et la vérité

Une lecture superficielle du début de ce récit pourrait laisser penser que Pilate était, au fond, un grand humaniste, passionné des droits de l'homme et défenseur de la justice. Il n'en est rien, bien sûr, et l'explication de sa réticence initiale à juger Jésus est à chercher ailleurs. Au départ, le préfet ne prend pas l'affaire au sérieux. Les chefs des Juifs qui restent dehors à vociférer, Jésus qui entre calmement et qui répond de façon très énigmatique aux questions qu'on lui pose, tout cela renforce Pilate dans l'idée qu'il s'agit d'une mascarade destinée à lui faire perdre son temps. La présence de troupes près du jardin suggère que le gouverneur a couvert l'arrestation de Jésus, mais sa réaction au début du procès indique clairement qu'il considère la suite de l'affaire comme de la « cuisine interne » que les Juifs doivent régler entre eux. Jean ne parle pas du geste célèbre de Pilate quand il a pris une bassine et de l'eau, mais il nous fait com-

¹ Notez son exclamation agaçée et méprisante en 18.35 : *Est-ce que je suis juif, moi ?*

² Pilate sort : 18.29 ; il rentre : 18.33 ; il sort : 18.38 ; il rentre : 19.1 ; il sort : 19.4 ; il rentre : 19.9 ; il sort : 19.12.

³ Voir en particulier 19.11 où Jésus se prononce sur la culpabilité des uns et des autres. Pilate, s'il condamne Jésus à mort, se prononce systématiquement pour l'innocence de l'accusé. Par ailleurs, le lecteur attentif se rappellera Jean 5.22 : *...le Père... a remis tout jugement au Fils.*

prendre que dès le départ le préfet a voulu « se laver les mains » de l'affaire du roi des Juifs.

Ce qui peut surprendre dans les premiers échanges entre le juge et les plaignants, c'est l'absence apparente d'un chef d'accusation clairement formulé. Il apparaît ensuite, dans les questions que Pilate pose à Jésus, qu'une accusation a bien été transmise d'une façon ou d'une autre et que celle-ci prend la forme : *Cet homme a dit : Je suis le roi des Juifs*⁴. Dans un premier temps, la requête des Juifs n'est pas que le préfet se saisisse du cas de Jésus de Nazareth mais qu'il entérine, sans autre forme de procès, la sentence décidée par le sanhédrin et qu'il transforme leur condamnation pour blasphème en condamnation pour trahison passible de la peine capitale. Si l'on se demande pourquoi les chefs des Juifs ont recours à Pilate, plusieurs raisons peuvent être évoquées. Tout d'abord, s'il leur arrivait parfois de faire lapider quelqu'un en provoquant un mouvement de foule, dans ce cas précis ils n'ont aucune certitude quant à la réaction de la population devant une éventuelle tentative d'éliminer Jésus de cette façon. Cette solution a été rejetée comme aléatoire et trop risquée. Ensuite, Pilate a droit de vie et de mort sur ses administrés. Si on peut l'amener à condamner Jésus à mort, il a à sa disposition des troupes pour faire exécuter la sentence même si la population prend parti pour la victime. Enfin, la crucifixion est une mort si terrible, si humiliante, si ignoble qu'elle devrait décrédibiliser définitivement l'homme de Nazareth et décourager durablement ses disciples.

Mais Pilate n'a aucune envie de donner satisfaction aux chefs des Juifs et cela pour plusieurs raisons. Il a peu d'estime pour les grands-prêtres avec lesquels il entretient depuis longtemps des relations exécra- bles, caractérisées par la brutalité et la provocation. Le gouverneur prend donc un malin plaisir à embêter les autorités locales — s'il peut les frustrer de leur proie, il n'en sera que plus heureux. De plus, il ne croit pas un instant que Jésus incarne une véritable menace d'ordre politique. Pilate a ses espions et ses informateurs. Si un soulèvement était imminent, il le saurait. La résistance minime rencontrée lors de l'arrestation ne pouvait que le conforter dans son opinion. Malgré tout, cet homme cruel, blasé, désabusé, qui ne raisonne qu'en termes de son intérêt personnel, qui n'accorde aucune valeur à la vie humaine, est mal à l'aise en présence de Jésus. Enfin, il y a chez lui la conviction étrange mais tenace que cet accusé hors du commun est réellement innocent. Cela ne l'empêchera pas, en fin de compte, d'envoyer *le roi des Juifs* à la mort, mais cela contribuera à prolonger un procès que les chefs des prêtres avaient espéré expéditif.

Ce « jeu » entre Pilate et les chefs des prêtres — jeu d'influence, jeu de pouvoir — est une réalité, mais ce n'est pas toute la réalité, toute la *vérité* et, surtout, Jésus n'en est pas la victime passive. Jean nous fait remarquer que la détermination des *Juifs* à faire crucifier Jésus contribue directement à l'accomplissement de la parole par laquelle le Seigneur avait précisé que, lors de sa mort, il serait *élevé au-dessus de la terre*⁵. Il faut sans doute voir là une manifestation concrète du *royaume*, du *règne* de Jésus qui *n'est pas de ce monde* parce qu'il ne s'exerce pas par la force militaire⁶ ou la manœuvre politique, mais qui s'impose néanmoins à tous. Pilate pense pouvoir faire obstruction aux manigances des Juifs. En d'autres circonstances il y serait peut-être arrivé. Ici, il se trouve que la haine des autorités religieuses — inexcusable en elle-même — va néanmoins servir à réaliser la volonté du Père. Pilate n'y pourra rien.

Francis Schaeffer a écrit : « L'homme moderne estime que la vérité est impossible à découvrir. Les générations précédentes n'ont peut-être pas trouvé la vérité, mais elles croyaient que cela était possible. Elles aspiraient au moins à la trouver. L'homme moderne n'y aspire pas. »⁷ Le préfet de la Judée était décidément un homme très moderne ! *Qu'est-ce que la vérité ?* Pilate veut encore croire à sa propre liberté d'agir mais, face à Jésus, il commence à entrevoir qu'il y a des pans entiers de la réalité qui lui échappent. Jésus est venu *rendre témoignage à la vérité*, déchirer le voile qui nous cachait le visage du Père. Nous sommes souvent incapables de discerner son action, mais Dieu est à l'œuvre et fait avancer son dessein. Si nous pouvons croire que la crucifixion de Jésus de Nazareth a servi son plan de salut, nous pouvons croire que **rien** de ce qui nous arrive ne lui échappe ni ne peut contrecarrer sa volonté aimante pour notre vie. Que Dieu nous aide à vivre à la lumière de la croix.

⁴ Voir Jean 19.21.

⁵ Jean 3.14 ; 12.32-33

⁶ Qui sont les *gardes* de Jésus qui auraient pu combattre pour lui ? Jean n'emploie jamais ce mot pour parler des disciples. Il l'applique systématiquement, y compris dans le contexte immédiat, aux gardes du Temple : 7.32, 45, 46 ; 18.3, 12, 22 ; 19.6. Il est donc probable que Jésus fait référence aux « armées célestes ». Comparez Matthieu 26.53.

⁷ F. SCHAEFFER, *La Braise et les Cendres*, Cléon d'Andran, Excelsis/Kerygma, 2003, p. 83.

Hanne, Caïphe et Pilate, au contraire d'André, Philippe et Simon⁸, ne sont pas des chercheurs véritables. Malheureusement, la question de Pilate n'est pas une demande sincère d'information. Il n'a aucune intention de se laisser enseigner. En fait, il n'attend pas de réponse. Il n'est pas de ceux qui écoutent le témoin de la vérité. Il se croit encore assez malin pour se débrouiller, il croit avoir encore des cartes à jouer.

la vérité et l'opinion publique

Pilate va tenter de manipuler l'opinion par le biais de la tradition de l'amnistie pascale. Il sort de nouveau et, face aux plaignants, il tente d'affirmer son point de vue : *En ce qui me concerne, je ne trouve chez cet homme aucune raison de le condamner*. Il est probable qu'à ce stade du procès Pilate espère encore pouvoir user de son autorité pour imposer son jugement. Il n'a pas encore pris la vraie mesure de la détermination farouche des chefs des prêtres. Curieusement, après avoir lancé sa question désabusée, Pilate se met à défendre publiquement la **vérité** au sujet de Jésus ! Il y a deux façons de lire son affirmation. On peut comprendre : « Moi, Ponce Pilate, représentant de la puissance impériale, je déclare cet homme innocent. » Mais le fait qu'il enchaîne avec sa proposition d'amnistier Jésus pour la Pâque montre qu'il n'est pas aussi sûr de lui. Peut-être faut-il donc lire l'annonce de Pilate avec un œil « postmoderne » et comprendre : « Personnellement, je crois cet homme innocent — mais c'est ma vérité à moi. Si vous ne la partagez pas, nous pouvons peut-être quand même nous mettre d'accord pour libérer Jésus à la faveur de la tradition... » C'était une suggestion astucieuse qui prouve que Pilate ne manquait pas totalement de diplomatie, une solution « gagnant-gagnant » qui permettait de résoudre le problème sans que personne ne perde la face. Néanmoins, le Romain n'a pas pu s'empêcher d'ajouter un grain de provocation en désignant Jésus comme *le roi des Juifs*.

À ce moment-là, devant la résidence du gouverneur, il n'y a plus seulement la délégation de dirigeants qui a accompagné le prisonnier mais également une foule importante dont la présence est attestée par les évangiles synoptiques. Et cette foule, on la travaille : d'après Marc, *les chefs des prêtres persuadèrent la foule de demander qu'il libère plutôt Barabbas*⁹. Il n'y a rien de plus versatile que l'opinion publique. Laisée à elle-même, la foule aurait pu trouver que libérer Jésus était une excellente idée. Mais les agents du Temple sont à l'œuvre. Peut-être instillent-ils dans les esprits l'idée que ce serait un acte de résistance à l'envahisseur de refuser la proposition du gouverneur, qu'on pourrait même faire une bonne blague à ce Romain détesté en exigeant la libération d'un *bandit*, d'un rebelle comme Barabbas. Demander l'élargissement de ce voyou, c'est tellement malin qu'on ne peut s'empêcher d'y voir une suggestion du... Malin !

L'opinion est mouvante, changeante, capricieuse même. Dans cette foule qui réclame Barabbas, il y a sans doute des personnes qui ont dansé de joie en criant : *Hosanna !* quand Jésus est entré à Jérusalem. Nous vivons à une époque où les sondages d'opinion ont pris une importance démesurée et nous avons besoin de comprendre le message que Jean fait passer dans ce texte : l'opinion publique et la vérité sont deux choses différentes. Pilate énonce la vérité au sujet de l'innocence de Jésus mais la foule n'en a cure. Elle est influençable et égoïste. Elle ne s'intéresse pas à la vérité au sens évangélique du mot, à la **réalité** des choses. Elle est superficielle, elle s'amuse des apparences et en même temps elle veut croire qu'elle peut influencer le cours des événements. La foule d'alors croit qu'elle a choisi librement Barabbas comme la foule d'aujourd'hui croit voter par SMS pour repêcher les malheureux candidats des émissions de « télé-réalité ». Mais l'opinion publique à Jérusalem était manipulée par les religieux aussi sûrement que celle de nos pays est pilotée par les médias, la publicité et l'industrie cinématographique. L'opinion publique est une chose, la vérité en est une autre. Sachons donc relativiser les résultats des sondages, autant sinon plus quand ils sont favorables au peuple de Dieu que lorsqu'ils lui sont défavorables. N'oublions pas que Jésus a dit : *Malheur à vous quand tous les hommes diront du bien de vous, car c'est de la même manière que leurs ancêtres ont traité les faux prophètes*¹⁰, mais également : *Heureux serez-vous quand les hommes vous*

⁸ Jean 1.35-43

⁹ Marc 15.11

¹⁰ Luc 6.26

*insulteront et vous persécuteront, lorsqu'ils répandront toutes sortes de calomnies sur votre compte à cause de moi*¹¹. Nous pouvons être attristés de voir que beaucoup de nos contemporains gobent avec une facilité étonnante de gros mensonges « politiquement corrects ». On pense à la manipulation flagrante qui, en l'espace de quelques décennies, a permis d'imposer l'idée que les pratiques homosexuelles, naguère considérées comme un délit et punies par la loi¹², seraient simplement la manifestation d'une « orientation sexuelle » librement choisie¹³, différente de l'hétérosexualité majoritaire mais tout aussi « respectable ». Ce n'est qu'un exemple parmi tant d'autres des nombreuses illusions imposées et soutenues par un matraquage médiatique. L'opinion publique est d'autant plus vulnérable et manipulable qu'elle n'a pas de boussole, pas de pierre de touche.

Mais la vérité existe, nous l'avons rencontrée ! Jésus l'incarne et Dieu la garantit. Aussi vrai que le Seigneur est vivant, la vérité — au sujet de l'homme, de Jésus, de Dieu, de la vraie nature de l'Église — triomphera comme la réalité finit toujours par s'imposer.

Pilate inventera ensuite avec ses soldats une mise en scène ironique, calculée pour susciter la compassion de la foule et pour démontrer que ce Jésus est totalement inoffensif. C'est une nouvelle tentative de manipulation. Jésus est donc déclaré innocent puis cruellement battu et humilié. Nous sentons bien ici tout le cynisme de Pilate. Si ça peut lui sauver la vie, Jésus n'aura pas à se plaindre de ces mauvais traitements — et puis ça lui apprendra à éviter d'exciter les chefs des prêtres et à causer du désordre ! Mais rien n'y fait. Le gouverneur a perdu la maîtrise de l'opinion. En **vérité**, Pilate n'est pas maître du jeu — mais la foule non plus. Les chefs du peuple semblent avoir le dessus mais, en réalité, c'est Jésus qui règne et c'est le plan de Dieu qui se réalise.

Pilate et le pouvoir

À la charnière entre les deux grands tableaux du procès, il y a un tournant psychologique. C'est encore un Pilate hautain, sûr de lui et plein de morgue qui présente à la foule un Jésus physiquement diminué par la flagellation et affublé d'un vieux manteau pourpre et d'un simulacre de couronne. Quelques instants plus tard, c'est un Pilate estomaquée et déstabilisé qui ramène Jésus à l'intérieur¹⁴. Que s'est-il passé ?

En fait, le préfet est victime d'un énorme quiproquo, car sa petite mise en scène et sa présentation dramatique de l'homme de Nazareth ont eu l'effet contraire à celui qu'il escomptait. Quand Pilate dit : *Voici l'homme !*, il sous-entend : « Voici le pauvre homme que vous persécutez sans raison. A-t-il vraiment l'air d'un roi ? N'a-t-il pas assez souffert ? Arrêtons là cette mauvaise plaisanterie ! » Mais, en face de lui, les chefs des prêtres ruminent depuis un moment déjà la prophétie involontaire de Caïphe : *...il est de notre intérêt qu'un seul homme meure pour le peuple... ...qu'un seul homme meure pour le peuple...* Et Pilate leur dit : *Voici l'homme !* Alors, ils comprennent : « Voici l'homme qui doit mourir pour le peuple ! » et un cri jaillit spontanément : *Crucifie-le ! Crucifie-le !*

Si l'on regarde l'envers du décor, on peut dire sans trop craindre de se tromper que Satan se déchaîne. Il entre dans la foule comme il est entré en Judas[?] : rejeter Jésus, c'est ouvrir la porte au *dominateur de ce monde*. L'adversaire croit prendre le pouvoir — et scelle sa propre défaite !

Pilate est complètement retourné et cela s'entend dans la réponse incohérente qu'il donne — le préfet sait bien que la loi romaine ne lui permet pas de déléguer son droit d'appliquer la peine capitale ! En fait, il dit n'importe quoi. Sa réponse est l'expression du dépit et du désarroi qui le submergent face à une situation qu'il ne contrôle plus. Et quand il entend dire que Jésus a prétendu être *filis de Dieu*, son trouble

¹¹ Matthieu 5.11

¹² Ce qui était une solution inadaptée et sans compassion. On peut considérer, avec C.S. Lewis, qu'il y a des *péchés* dont il n'est pas sage de faire des « crimes ».

¹³ Voir à ce sujet le livre courageux de Thomas E. SCHMIDT, *L'Homosexualité : perspectives bibliques et réalités contemporaines*, Cléon d'Andran, Excelsis, 2002, qui traite cette question complexe avec clarté et compassion.

¹⁴ *Ecce homo* : diverses représentations artistiques sur ce thème nous ont habitués à penser que Pilate a présenté Jésus à la foule depuis un balcon. Mais il a aussi pu procéder à cette confrontation directement sur le parvis, devant l'entrée du palais.

¹⁵ Jean 13.27

se mue en frayeur¹⁶.

Le gouverneur a les superstitions et les craintes du païen moyen. Et si Jésus était effectivement un messager de l'autre monde ? Pilate s'est peut-être rappelé à ce moment-là cette première réponse de Jésus : *Non, réellement, mon royaume n'est pas d'ici*. Alors, il demande : *D'où viens-tu ?* Question intéressante, question essentielle — mais qui arrive trop tard et ne reçoit donc aucune réponse. Le gouverneur est allé trop loin dans le mépris du Fils de l'homme. Il n'aura droit à aucune révélation supplémentaire au sujet de Jésus. Le Seigneur n'ouvrira plus la bouche si ce n'est pour prononcer son verdict sur ceux qui se sont permis de le juger.

Curieusement, c'est au moment où tout lui échappe que Pilate réaffirme son pouvoir ! Quel aveuglement effrayant ! Ou était-ce simplement de la bravade ? Il « monte sur ses grands chevaux » et lâche : *Tu ne sais donc pas que j'ai le pouvoir de te relâcher et celui de te crucifier ?* Que Pilate ait encore le pouvoir de faire crucifier son prisonnier, c'est évident. Mais qu'il ait encore vraiment le pouvoir de le relâcher, c'est plus que douteux. Que ne feraient pas les hommes pour obtenir — et garder — le pouvoir ! Le pouvoir est le vrai ressort profond de la personnalité de Pilate, et les autorités juives l'ont bien compris. Elles vont l'acculer à choisir entre la vérité et le pouvoir, à choisir le pouvoir contre la vérité. C'est paraît-il un choix très courant. Jacques Delors, dans ses mémoires, explique qu'il a refusé d'être candidat aux élections présidentielles parce qu'il était persuadé que s'il était élu, il serait obligé de mentir aux Français ! La vérité **ou** le pouvoir...

Il y a, d'ailleurs, déjà un abus caractérisé de pouvoir dans le fait de dire à un homme innocent qu'on a le pouvoir de le crucifier ! Le pouvoir de Pilate n'est pas au service de la justice — lorsqu'on refuse la notion de vérité, on ne peut avoir qu'une idée toute relative de la justice. Le pouvoir de Pilate est au service de... Pilate, de sa carrière, de son confort, de son bon plaisir.

La réponse de Jésus à la fanfaronnade du préfet posera le fondement de l'enseignement chrétien au sujet de l'autorité : *Tu n'aurais aucun pouvoir sur moi, s'il ne t'avait été donné d'en-haut*. L'apôtre Paul reprend et développe cette pensée dans son épître aux Romains : *Que tout homme se soumette aux autorités supérieures, car il n'y a pas d'autorité qui ne vienne de Dieu, et celles qui existent ont été mises en place par Dieu*¹⁷. La société humaine a besoin de structures d'autorité qui servent à réfréner les manifestations les plus grossières du péché. Mais Dieu est au-dessus de toute autorité. Pilate croit que son pouvoir lui a été délégué par César qui l'a nommé, mais il y a plus grand que César. Et, en fin de compte, c'est devant Dieu que chacun devra répondre de l'utilisation qu'il a faite de l'autorité qu'il a reçue. Parce qu'il se trompe sur la vraie nature de la vérité, Pilate se trompe aussi sur la vraie nature du pouvoir. Sa pensée est dévoyée et, apparemment, irrécupérable. Son amour du pouvoir va le livrer pieds et poings liés au bon vouloir des autorités juives.

On peut noter en passant que le pouvoir politique, lorsqu'il agit librement, fait bien des bêtises, mais que le pouvoir politique manipulé par un pouvoir religieux est capable des pires horreurs. Cela s'est vérifié tant et tant de fois — dans l'histoire de la Chrétienté, avec ses croisades et ses dragonnades, par exemple — et se vérifie encore chaque jour au Proche-Orient et ailleurs. Nous ne devons jamais nous réjouir de l'instauration de ce genre de régime¹⁸.

Le dilemme de Pilate — vérité ou pouvoir, justice ou carrière, volonté de Dieu ou intérêt personnel — cristallise l'un de ces grands problèmes auxquels l'homme a été confronté depuis la nuit des temps. C'est une illustration concrète du choix entre la lumière et les ténèbres qui est l'un des grands thèmes de cet évangile¹⁹. Mais c'est aussi « là où le bât blesse » pour beaucoup de chrétiens.

En général, ce qui pose problème pour le croyant occidental, c'est moins la recherche du pouvoir politique²⁰ que celle du pouvoir... d'achat ! Pour maintenir le train de vie qui nous semble indispensable — mais l'est-il vraiment aux yeux du Seigneur ? — nous permettons au travail rémunéré de tout phagocyter : vie de couple, vie de famille, vie d'église... C'est un piège redoutable qui provoque de plus en plus de dé-

¹⁶ Jean écrit : *...il s'effraya encore plus*.

¹⁷ Romains 13.1-7

¹⁸ Même si le « pouvoir religieux » en question se réclame de la foi chrétienne.

¹⁹ Voir Jean 3.19-21.

²⁰ ...quoique, chez certains de nos « cousins d'Amérique » on discerne la tentation d'une « nouvelle Chrétienté ».

gâts. S'y ajoute le fait que l'honnêteté chrétienne, la compassion chrétienne et l'altruisme chrétien ne sont pas toujours les qualités les plus recherchées par les recruteurs ou les plus appréciées par les patrons. Dans beaucoup de domaines, on cherche plutôt des « killers », sans scrupules, sans états d'âme. Vérité ou pouvoir, justice ou carrière, volonté de Dieu ou intérêt personnel, Jésus ou César : que Dieu nous donne le courage de faire chaque jour le bon choix, et qu'il nous délivre de l'amour du pouvoir sous toutes ses formes.

l'heure du verdict

Les récits des quatre évangiles s'accordent pour dire que Pilate a envoyé Jésus à la croix sans jamais le déclarer coupable de quoi que ce soit et même en dépit de son intime conviction de l'innocence de l'homme de Nazareth. Lorsque Pilate prend place à son tribunal, on s'attend à l'entendre rendre son verdict. Le silence se fait. Le juge va se prononcer. Il regarde les chefs des prêtres bien en face, tend une main vers son prisonnier, et dit : *Voici votre roi !* Fureur des grands-prêtres et de la foule à leurs ordres. Mais Pilate insiste : *C'est votre roi : est-ce que je dois le crucifier ?* La réponse ahurissante que sa question suscite finit de le convaincre que *les Juifs* sont prêts à **tout** pour faire mourir Jésus. Pilate cède enfin.

À l'aube de cette journée funeste, les chefs du peuple et le gouverneur romain font des choix qui auront des conséquences incalculables et c'est finalement Jésus qui se prononce clairement sur la responsabilité — plus encore, sur la culpabilité — relative des uns et des autres. Et la culpabilité découle du choix.

Pilate a été acculé à un choix entre Jésus et César. Logiquement, il choisit César ! Un commentateur a écrit que « Pilate a fait crucifier Jésus pour garder son poste²¹. » C'est sans doute vrai. Mais que Pilate choisisse César, quoi de plus naturel ? Après tout, César était son patron — et même son dieu ! À ses yeux, Jésus en lui-même ne représente pas une menace pour l'Empire, mais il a bien compris que l'attitude des autorités juives à l'égard de Jésus constitue une menace sérieuse pour l'ordre public sur son territoire, et donc un réel danger pour sa carrière. Il est sur un siège éjectable. Dans un procès avec les Juifs, devant l'empereur, il peut être désavoué. Pilate s'est montré lâche et veule, néanmoins sa culpabilité reste limitée. Car Pilate ne connaissait pas les Écritures, il n'avait lu ni les psaumes messianiques ni les livres des prophètes. On ne peut pas en dire autant des chefs des Juifs.

Les autorités du Temple ont un comportement totalement incohérent, surtout inspiré par la haine. Pilate commence par les sommer de choisir entre Jésus et Barabbas. Elles donnent la préférence au bandit, à l'insurgé qui s'est opposé à la puissance de Rome par la violence. Puis, quand le préfet leur donne une dernière occasion de revenir en arrière, de choisir Jésus, ils lui préfèrent l'empereur honni. Aucune contradiction, aucune incongruité n'arrête ceux qui ne veulent pas de Jésus.

Il est devenu « politiquement correct » de répartir la responsabilité pour la mort de Jésus entre Juifs et païens, à parts égales. Cela est sans doute juste pour ce qui concerne la responsabilité collective. Mais nous le devons à la *vérité* d'examiner aussi, pour ce qui est de la responsabilité personnelle, le verdict que le Fils de Dieu lui-même a prononcé. Jésus dit clairement à Pilate : *...celui qui me livre entre tes mains est plus coupable que toi.* Cela est conforme au principe biblique selon lequel : *Si quelqu'un a beaucoup reçu, on exigera beaucoup de lui ; et plus on vous aura confié, plus on demandera de vous*²². Pour tordre le cou à tout antisémitisme primaire, il est important de noter que ce n'est pas sa nation que Jésus rend responsable, mais *celui* qui l'a livré aux Romains. Je ne crois pas que le Seigneur pense à Judas, totalement absent du contexte. En fait, le verbe *livrer* est utilisé cinq fois dans le récit du procès. En 18.30, ce sont les représentants du grand-prêtre qui disent : *S'il n'avait rien fait de mal, nous ne te l'aurions pas livré*. Ensuite, au v. 35, Pilate dit à Jésus : *Ce sont ceux de ta nation et les chefs des prêtres qui t'ont livré à moi.* (Au v. 36, Jésus parle de ses *serviteurs* qui *se seraient battus* pour qu'il ne tombe pas aux mains des chefs des Juifs — littéralement, pour qu'il ne soit pas livré aux Juifs.) Le mot revient, comme nous l'avons vu, dans le jugement que Jésus prononce (19.11), sous la forme *celui qui me livre à toi* puis, enfin, dans la conclusion du récit : *Alors Pilate le leur livra pour qu'il soit crucifié.* C'est clairement Caïphe que Jésus vise (ou éventuellement Hanne, ce qui revient au même). Et, pour enfoncer le clou, Jean identifie *les chefs des pré-*

²¹ W. BARCLAY, *The Gospel of John*, Vol. 2, Edimbourg, The Saint Andrew Press, 1956, p. 280.

²² Luc 12.48 ; voir aussi Jacques 3.1 ; Romains 2.17-24.

tres comme les auteurs de cette phrase terrible : *Nous n'avons pas d'autre roi que César*.

Le prophète Samuel a dû « se retourner dans sa tombe », lui qui a dit à ses contemporains : *Comme si l'Éternel n'était pas votre roi* !²³ Pilate a dû avoir du mal à en croire ses oreilles, lui qui connaissait bien le caractère teigneux, remuant et insoumis des dirigeants juifs, toujours prompts à déclencher une émeute contre un recensement ou une augmentation des impôts. *Nous n'avons pas d'autre roi que César*, c'est bien la dernière chose qu'il s'attendait à entendre ce jour-là. Et pourtant, ils l'ont dit, reniant en bloc la vocation d'Israël, la seigneurie de l'Éternel et l'espérance messianique. Mais il y a malgré tout une logique spirituelle derrière cette déchéance : *Ne pas honorer le Fils, c'est ne pas honorer le Père qui l'a envoyé*²⁴. Et dans un certain sens on peut dire que jusqu'à ce jour, le peuple d'Israël vit avec les conséquences de la trahison de Caïphe.

Si Jean rappelle que Jésus a prononcé la culpabilité de Pilate, le Romain, et de Caïphe, le Juif, c'est pour mieux souligner le fait que l'homme de Nazareth n'avait rien fait qui méritait la mort. Il était *sans tache et sans défaut*, parfaitement qualifié pour son rôle d'*Agneau de Dieu qui enlève le péché du monde*, et curieusement, c'est Pilate qui en est témoin et qui atteste publiquement, trois fois de suite, qu'il ne trouve *aucune raison de le condamner*. C'est bien la culpabilité des hommes qui a fait crucifier Jésus. Mais ce n'est pas seulement de la culpabilité personnelle de Pilate et de Caïphe qu'il est question. En cette heure dramatique, Caïphe, le Juif, et Pilate, le non-Juif, représentent ensemble tous les êtres humains. Le monde entier est coupable devant Dieu. C'est pour cela que Jésus doit mourir.

Copyright © 2004 Robert SOUZA. Cette création est mise à disposition selon le Contrat Paternité - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification, disponible en ligne : « <http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/2.0/fr/> », ou par courrier postal à : Creative Commons, 559 Nathan Abbott Way, Stanford, California 94305, USA.

Citations bibliques extraites de *la Bible du Semeur*. Texte copyright © 2000, Société Biblique Internationale. Avec permission.

²³ 1 Samuel 12.12 — relire à l'occasion tout le ch. 12.

²⁴ Jean 5.23